



Proces contre proprio perdu au tribunal, faire appel ?

Par **saphir59**, le **26/03/2010** à **10:00**

Bonjour, nous sommes en proces contre notre proprio depuis juillet 2007 - la maison, a été jugée inhabitable est dangereuse (toit pouvant s'écrouler, moisissure, etc) apres plusieurs visites de l'expert mandaté par tribunal. construction neuve, pas de declaration d'ouverture et fin de travaux auprès de la mairie-service sanitaire mairie sont passé et ont constaté les desordres. le proprio nous a baissé le loyer pdt qq mois, consient des desordres mais ss rien faire- nous attendions tjrs des travaux, mais a la derniere visite de l'expert, celle-ci nous a demandé de partir car la maison doit etre rasée (montant des reparations superieures a la valeur de la maison)- a partir de ce moment, nous n'avons plus versé de loyer sur conseil d'un soi-disant avocat (qui changé d'ailleurs a chq rdv, ce n'était jamais le même) - nous sommes partis ss récupérer notre caution (3 mois de loyer soit 2400 euros) et avons dû ns retrouver un logement tout seul, payer de nvo une caution, les frais de demenagement etc - nous avons perdu bcp de meubles cause moisissure, frais de chauffage excessif car pas d'isolation, pas de vides sanitaires infiltration d'eau par sous sol, pas de ligne telephonique car tout coulé ds béton, toiture ecroulée 2 fois pdt travaux.... nous avons crû en notre avocat qui nous rassurait quant à l'issue de cette affaire, nous avons dû payer l'huissier.. bref aujourd'hui, abasourdi par la reponse du tribunal (que l'avocat a jugé de tres sévère, il n'a pas compris non plus) nous ne savons pas si nous devons faire appel à la cour d'appel qui peut faire pire... notre proprio est tres connu ds la commune, et connait pas mal de gens hauts placés....bref nous n'avons plus foi en la justice, nous avons été malades à cause des moisissures, en depression pour ma part et hospitalisé apres une crise, tellement c dur - le tribunal nous demande 6000 euros, je suis en larme- venant du sud apres 1000kms nous n'avons meme pas pu vivre pdt 15j ds cette maison car travaux pas fini...le proprietaire etait conscient de cela mais ne nous a rien dit...nous etions pris au piège...nous avons meme ete menacé par proprio au tél car on salissait son nom...je ne sais plus quoi faire...aidez moi